

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 108 / 12 janvier 2012



TRAVAILLER PLUS ET GAGNER MOINS ?

Sans doute conscient des effets très négatifs des chiffres du chômage en forte progression, Sarkozy redécouvre subitement les vertus du dialogue social et convoque le 18 janvier un « sommet social » sur le thème de l'emploi.

Côté DGFIP, les Comités Techniques sont convoqués pour entériner les suppressions d'emplois au niveau local. Ces emplois qu'on liquide dans nos services sont bien sûr source de difficultés de travail supplémentaires pour nous, mais c'est aussi autant de chômeurs, de jeunes en particulier, qui restent dans leur galère. De la même manière, le recul de l'âge de la retraite, en retardant le départ de ceux qui ont la chance d'avoir encore du travail à 60 ans, participe mécaniquement à l'accroissement du chômage. Alors le président des riches nous sort un monstrueux lapin de son chapeau : une TVA dite « sociale ».

Les salariés, dindons de la farce

Qu'y a-t-il de plus antinomiques que les termes TVA et sociale, cette TVA qui fait que même le bénéficiaire du RSA est imposé au moins à 5,5 % ?

Toute augmentation de TVA se fait au détriment du porte-monnaie et elle pèse d'autant plus sur les personnes à revenu modeste. Mais le danger des propositions sarkoziennes ne se résume pas à une augmentation programmée des étiquettes. Le danger principal est même ailleurs, dans la contrepartie annoncée des « baisses de charges sociales ».

Ce que gouvernement et MEDEF appellent charges sociales, ce sont les cotisations de sécurité sociale, d'assurance chômage, d'assurance vieillesse, d'accident du travail... contrepartie directe du travail effectué par les salariés. C'est la part différée de la rémunération.

Abaisser les cotisations sociales ou en exonérer les entreprises n'a jamais créé d'emplois, ni augmenté les salaires.

La « TVA sociale », c'est la fin de la protection sociale solidaire imaginée par le Conseil National de la Résistance, et mis en place en 1945 par les créateurs de la Sécurité sociale..

La « TVA sociale », en balisant le terrain pour les assurances personnelles privées n'est rien d'autre qu'un putsch contre la protection sociale, l'expression de l'égoïsme glacé des privilégiés de la fortune.

Travailler gratuitement ?

MEDEF et gouvernement ont lancé un autre ballon d'essai pour ce sommet : celui de la baisse du salaire direct pour maintenir l'emploi en cas de difficultés dans une entreprise.

L'expérience de ces dernières années, où le patronat a réussi par chantage à passer de tels accords (sans la CGT), est pourtant édifiante : les baisses de salaires ont bien eu lieu, et ce sont par des licenciements que les salariés ont été remerciés en fin de compte.

Ne croyons pas que la philosophie du projet (emplois contre salaires) ne concerne que le secteur privé. Elle prend simplement un autre aspect dans le public.

Les déclarations récentes de Sarkozy et de Chatel, le Ministre de l'Education, sur la « réorganisation » du temps de travail des enseignants doit nous faire réfléchir.

Le but est très clairement, pour accompagner la diminution du nombre des enseignants, d'augmenter leur temps de présence devant les élèves (quitte à les faire enseigner une matière pour laquelle ils ne sont pas formés) sans diminuer par ailleurs, au contraire, les temps des préparations, corrections, réunions de travail diverses... dans un contexte de blocage des salaires de l'ensemble de la fonction publique.

Plutôt être le marteau que le clou

Les enjeux nécessitent une riposte du monde du travail de haut

niveau sans attendre, sans s'en remettre à des lendemains qui chantent post-électoraux.

Sa proposition, faite de longue date, n'ayant pas reçu l'écho souhaitable, la CGT a pris la décision d'appeler à l'action le 18 janvier, seule au besoin.

En Loire-Atlantique, elle appelle donc à une manifestation départementale à Saint-Nazaire, en écho à l'action engagée à son initiative sur le thème « un site, un statut », autour de l'activité des chantiers navals et des multiples sous-traitants.

La mise en concurrence des salariés entre eux (public/privé, titulaires/précaires, français/étrangers..) est en effet l'un des leviers du patronat et du gouvernement pour rogner toujours plus les acquis, pour démolir la protection sociale, pour démanteler les services publics.

**LE 18 JANVIER 2012
METTONS
SOUS PRESSION
LE SOMMET "SOCIAL"**

**MANIFESTATION
À SAINT-NAZAIRE 14 H
PLACE DE L'AMERIQUE LATINE**

Cette journée doit être une étape dans la construction de l'indispensable mouvement populaire qui seul pourra stopper la politique anti-sociale actuelle.

TENNIS DE TABLE

Nous nous y attendions, l'article « ping-pong » du n° 107 (en ligne sur le site) a suscité de nombreuses, diverses et parfois vives réactions.

Oui, l'un des termes utilisés était dur, comme les mots peuvent l'être dans un coup de gueule à chaud, et c'en était un. Notre intention n'était pas de blesser qui que ce soit, et nous présentons volontiers nos excuses si un ou une collègue a pu se sentir à tort offensé(e).

Mais sur le fond, c'est à dire l'essentiel, nous maintenons notre analyse, et nous posons la question du pilotage de nos services. Qu'on arrête de prétendre que le contribuable est au centre des préoccupations de la DGFIP, alors que tout est fait pour le cantonner à l'extérieur, en réduisant les horaires d'accueil, en le renvoyant par principe vers des plate-formes téléphoniques, ou en l'orientant vers des structures dont la finalité n'est pas d'être une succursale des Finances Publiques. Ni d'ailleurs de Pôle Emploi, de la CAF, de la CPAM, de la Mission locale, etc...

D'autant que, dans le cas présent, la "consigne" contestée renvoyait vers un numéro de téléphone erroné (en l'occurrence une structure qui regroupe diverses associations, dont la Maison de Quartier), et vers un "écrivain public" qui n'existe pas.

Il existe par contre, au sein de la Maison de Quartier, un point d'accompagnement et d'aide aux démarches administratives (orientation/conseil), qui n'a aucunement vocation à rédiger une demande ou remplir un formulaire à la place des personnes pour des questions évidentes de compétences et de responsabilité.

Un simple coup de téléphone préalable, comme nous l'avons fait, aurait permis de lever tout doute à ce sujet